
COMPTE-RENDU



Projet d'aménagement du Réseau Vélo Express 11 entre Bordeaux et Mérignac

> Compte-rendu des cartes postales

Introduction

Contexte du projet

Dans le cadre du développement du ReVE (Réseau Vélo Express), la Métropole prévoit l'aménagement d'une portion cyclable de 2,7km de la ligne 11 du ReVE entre Mérignac et Bordeaux (cette ligne dessert l'Ouest de la Métropole, reliant Bordeaux, Mérignac et Martignas-sur-Jalle). Les études préliminaires des secteurs ont été engagées et livrées au premier semestre 2024. La concertation a alors pour objectif de nourrir ces études, de les enrichir par l'expertise citoyenne. Ces premières versions servent de base pour la démarche participative engagée au second semestre 2024. L'aménagement doit permettre la structuration du ReVE 11 sur le secteur d'étude (avenue d'Arès, rue Judaïque, rue Georges Bonnac, avenue de la République) et des enjeux qu'il présente : écoles, commerces, équipements, habitations, etc. L'aménagement du ReVE a également des cheminements piétons et un apaisement général de la circulation automobile (sécurisation des cheminements, etc.).

L'étude préliminaire de la ligne 11 du ReVE implique un sens de circulation spécifique :
> d'Est en Ouest sur la rue Judaïque et l'avenue de la République
> d'Ouest en Est sur l'avenue d'Arès et la rue George Bonnac

Démarche de concertation

Bordeaux Métropole a lancé une concertation réglementaire, prévue à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme pour informer et nourrir le projet. Ce nouvel aménagement va impliquer une évolution des usages et des modes de déplacement ce qui nécessite de recueillir les avis. La concertation se tient du 26 août au 12 novembre 2024. Une réunion publique de clôture aura lieu en 2025 et permettra de présenter le bilan de la concertation et les premières réponses apportées aux contributions de la concertation.

Le dispositif des cartes postales et objectifs

Les cartes postales sont un dispositif permettant aux gens de répondre rapidement et simplement à l'élaboration du projet. Elles sont déjà affranchies et ne comportent que 4 questions, ce qui facilite la récolte de contributions. Les cartes postales ont pour objectifs de présenter le projet (ses ambitions, son contexte, ses objectifs, son calendrier, etc.) et sa démarche de concertation (ses objectifs et son déroulé), d'informer les participants du fonctionnement de la ligne 11 du ReVE, et de récolter des contributions des habitants et/ou usagers du secteur concerné.

Les cartes postales permettent de questionner chaque participant sur :

- sa commune de résidence,
- son ou ses mode.s de déplacement.s privilégié.s,
- la ou les portion.s de la ligne 11 du ReVE empruntée,
- ses attentes concernant le futur projet, où chacun a la possibilité de cocher parmi une liste ou d'en proposer librement.

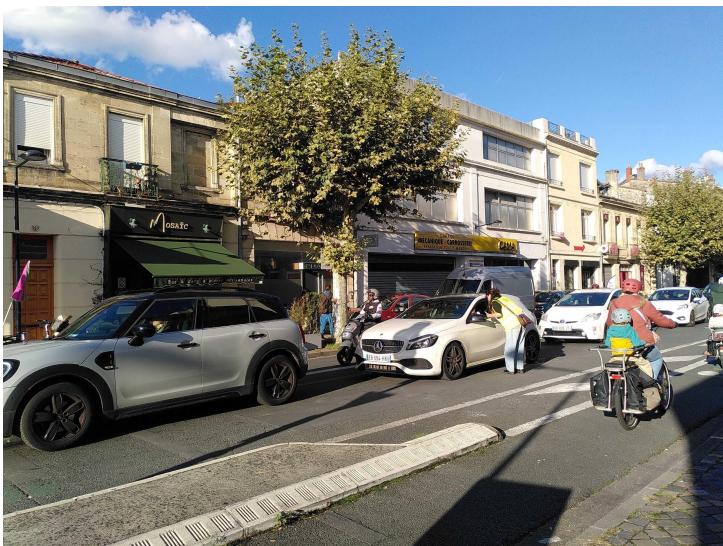
<p>CONCERTATION AMÉNAGEMENT DE LA LIGNE 11 DU RÉSEAU VÉLO EXPRESS ENTRE BORDEAUX ET MÉRIGNAC</p>  <p>4 RUES SONT CONCERNÉES PAR LE PROJET</p>  <p>POUR PARTICIPER À LA CONCERTATION, RENDEZ-VOUS</p>  <p>• Jeudi 19 septembre, réunion publique • Samedi 12 octobre, balade participative et stand festif • Jeudi 17 octobre, atelier participatif En savoir plus sur la concertation sur le site www.bordeaux-metropole.fr ou via ce QRcode</p>	<p>Quelle est votre commune de résidence ?</p> <p><input type="radio"/> Bassens</p> <p><input type="radio"/> A vélo</p> <p><input type="radio"/> À pied</p> <p><input type="radio"/> En transports en commun</p> <p><input type="radio"/> En voiture</p> <p><input type="radio"/> En vélo à assistance électrique (vélo, trottinette)</p> <p><input type="radio"/> En co-voiturage</p> <p><input type="radio"/> Autre</p> <p>Comment vous déplacez-vous aujourd'hui ? (3 réponses maximum)</p> <p><input type="radio"/> Bassens</p> <p><input type="radio"/> A vélo</p> <p><input type="radio"/> À pied</p> <p><input type="radio"/> En transports en commun</p> <p><input type="radio"/> En voiture</p> <p><input type="radio"/> En vélo à assistance électrique (vélo, trottinette)</p> <p><input type="radio"/> En co-voiturage</p> <p><input type="radio"/> Autre</p> <p>Quelle partie de l'itinéraire empruntez-vous ? (plusieurs réponses)</p> <p><input type="radio"/> Rue Judaique</p> <p><input type="radio"/> Avenue de la République</p> <p><input type="radio"/> Avenue d'Arès</p> <p><input type="radio"/> Rue Georges Bonnac</p> <p>Quelles sont vos principales attentes sur ce projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable ? (plusieurs réponses)</p> <p><input type="radio"/> Continuité des aménagements cyclables</p> <p><input type="radio"/> Sécurité des aménagements cyclables</p> <p><input type="radio"/> Revêtement de la piste cyclable</p> <p><input type="radio"/> Largeur et confort des trottoirs</p> <p><input type="radio"/> Couloirs séparés de bus</p> <p><input type="radio"/> Séparation des usages</p> <p><input type="radio"/> Partage des voies</p> <p><input type="radio"/> Traversées des voies et carrefours</p> <p><input type="radio"/> Accès facile à pied ou à vélo aux équipements publics ou privés (commerces, parcs...)</p> <p><input type="radio"/> Ombrage et présence de végétation</p> <p><input type="radio"/> Signalétique</p> <p><input type="radio"/> Eclairage</p> <p><input type="radio"/> Autre</p>
--	---

Ces cartes postales ont été distribuées de différentes manières :

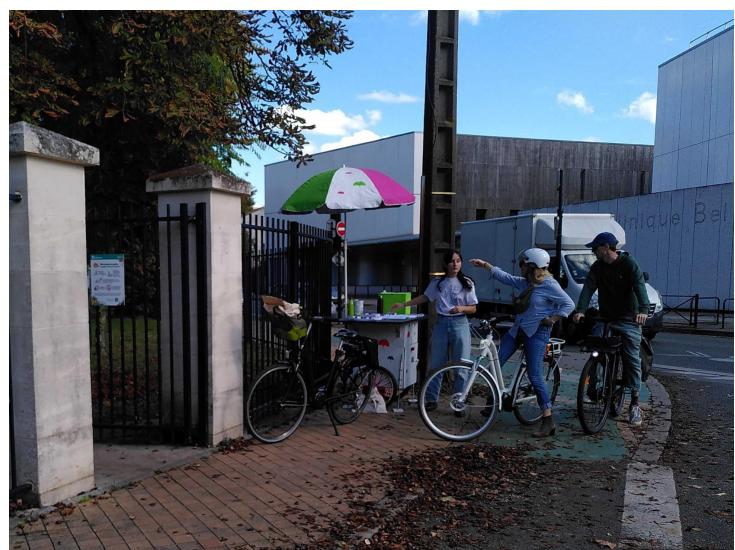
- une partie a été déposée chez des commerçants implantés sur le secteur, ce qui a permis aux clients et usagers d'en prendre compte et d'y participer simplement,
- lors de plusieurs distributions actives : trois ont eu lieu sur les rues concernées par le ReVE 11 et à proximité, se concentrant autour des équipements, et à destination des usagers rencontrés sur site.
- lors de trois rencontres de proximité, où un stand (le vélo papote) a été mis en place pour rencontrer et échanger avec les citoyens, et leur proposer différents moyens de contribuer.

Lors de ces distributions et échanges, tous les publics étaient visés : cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun, familles, personnes âgées, PMR, etc.

Finalement, ce dispositif a permis de recueillir 109 contributions citoyennes.



> Distribution aux automobilistes, barrière Judaïque

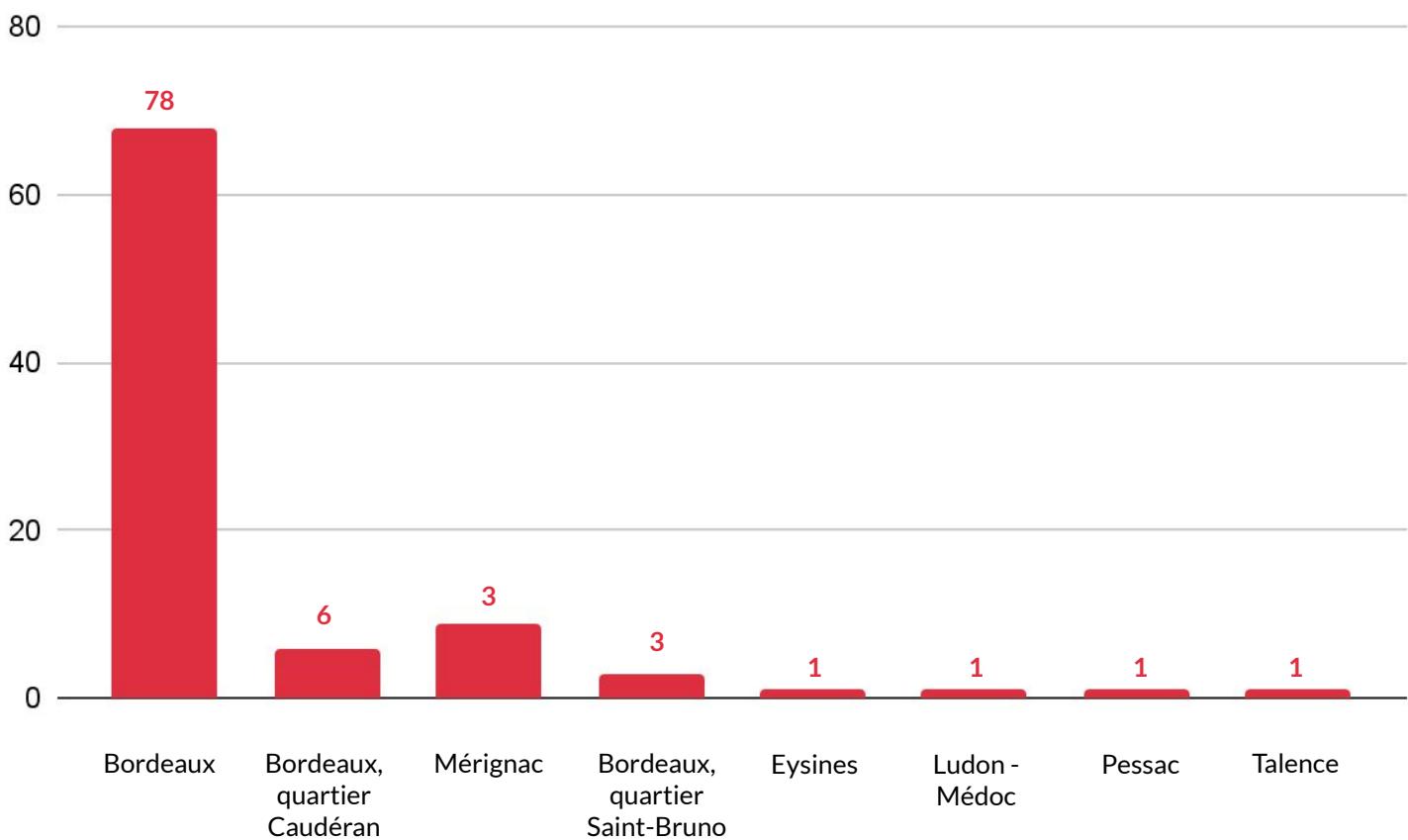


> Stand devant le Parc Lussy

> Les communes de résidences

83 réponses

Nombre de réponses

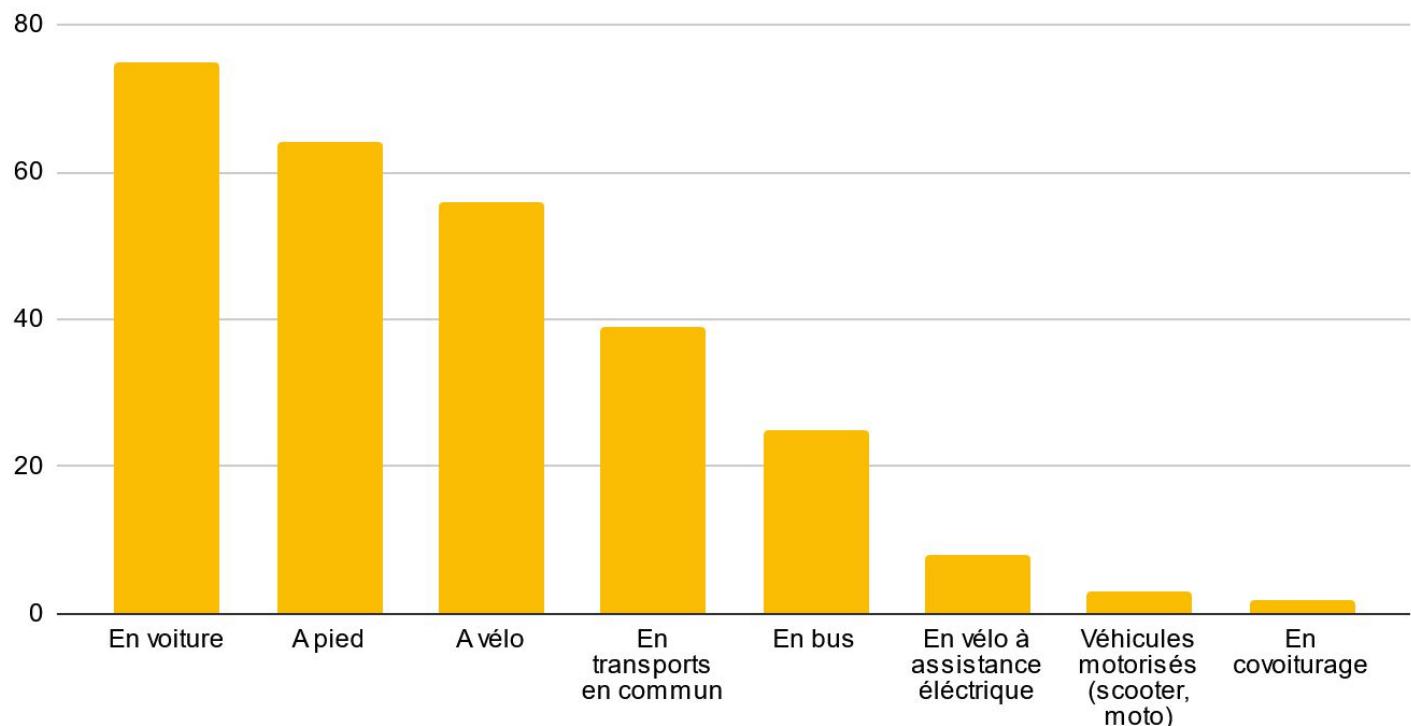


La majorité des répondants proviennent de Bordeaux, dont certains ont stipulé habiter les quartiers de Caudéran et Saint-Bruno, quartiers du secteur du projet. Plus ponctuellement, des répondants mentionnent venir de Mérignac, Eysines, Pessac, Talence ou encore Ludon-Médoc, commune hors métropole.

> Les modes de déplacement privilégiés

98 réponses

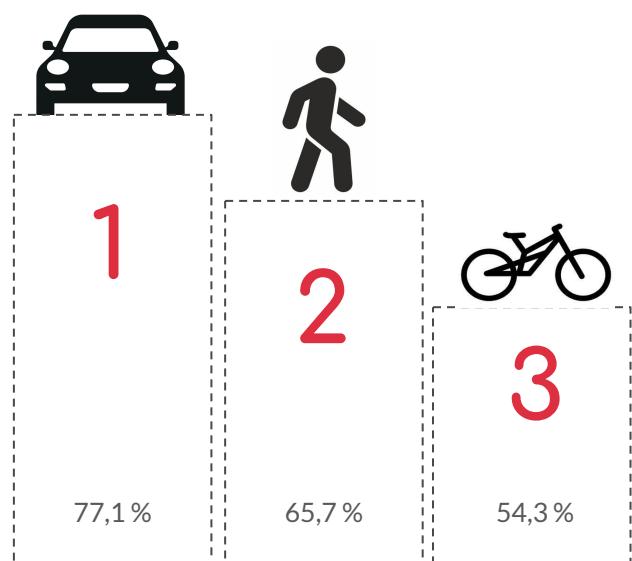
Nombre de réponses



Au regard de cette question, la voiture apparaît comme le mode de transport privilégié.

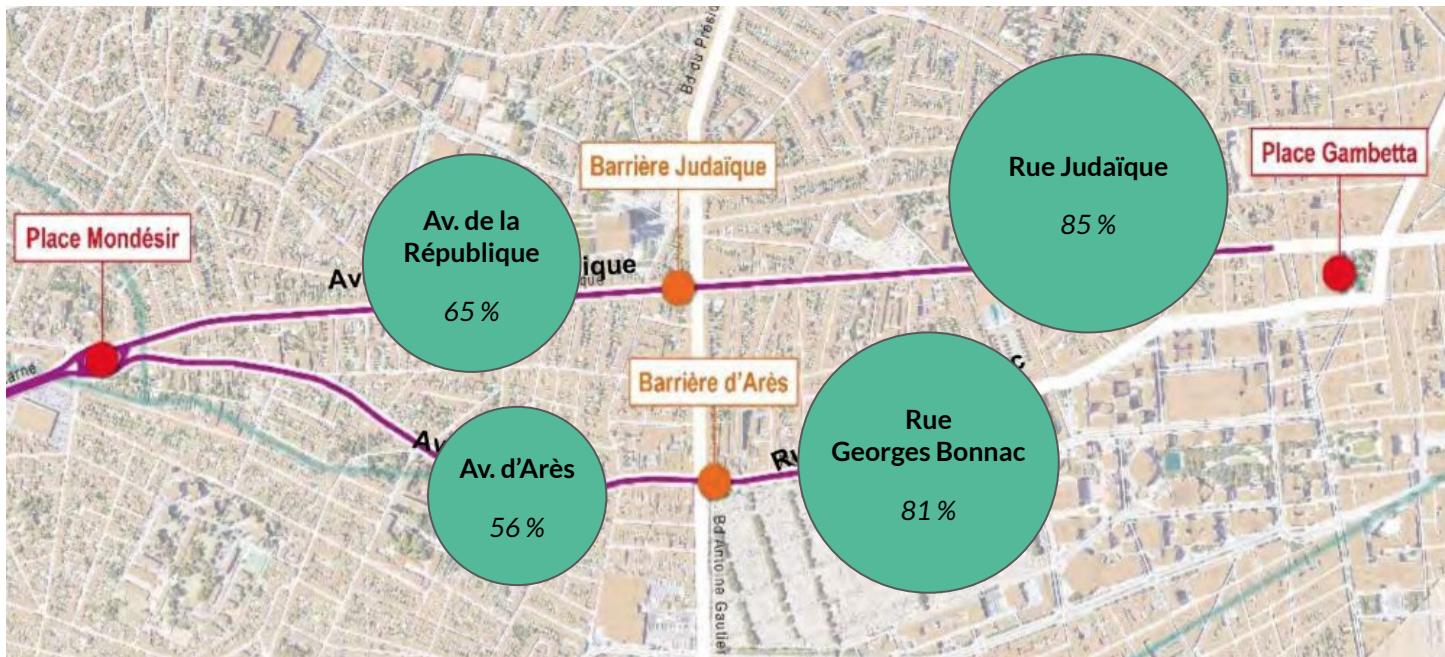
En revanche, les participants ont très largement choisi des combinaisons de transports (vélo, bus, marche, voiture). Ceci témoigne de la pluralité de mobilités possibles, dont les usages peuvent dépendre des temporalités (vélo en semaine, voiture le week-end ou inversement) et des besoins.

La marche est en seconde position pouvant faire référence à la proximité des services et commerces dont dispose les quartiers du projet.



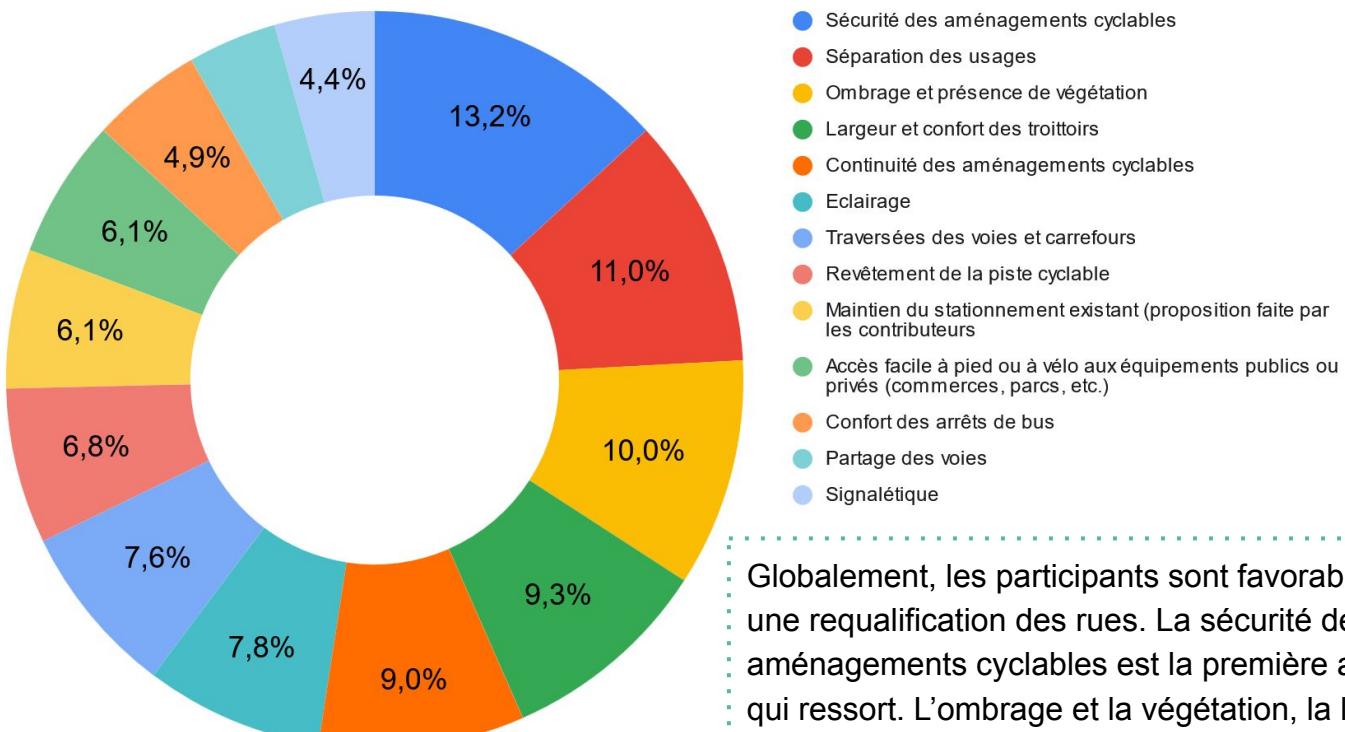
> La fréquentation de chacune des rues concernées par le projet

95 réponses



Les participants ayant répondu au questionnaire sur les cartes postales fréquentent principalement, dans l'ordre, la rue Judaïque, la rue Georges Bonnac, l'avenue de la République et l'avenue d'Arès.

> Les principales attentes sur ce projet



Globalement, les participants sont favorables à une requalification des rues. La sécurité des aménagements cyclables est la première attente qui ressort. L'ombrage et la végétation, la largeur et le confort des trottoirs comme la séparation des usages ont été plébiscités.

> Remarques supplémentaires

“Il n'y a pas lieu d'effectuer de changement sur ces rues, sauf pour la voie de bus qui est très défectueuse.”

“Les personnes handicapées, les infirmières et les artisans par exemple ont besoin de pouvoir se garer dans la rue.”

“Il faut limiter la vitesse, et mieux sécuriser. Les gens roulent trop vite c'est dangereux.”

“Il y aurait tellement à dire sur l'état, la largeur des trottoirs.”

“L'existence de la piste cyclable actuelle ne présente pas de risques aussi bien pour les piétons et les cyclistes.”

En conclusion,

- les citoyens ayant le plus contribués sont des habitants de Bordeaux, notamment intra-boulevards.
- les contributeurs attendent de ce projet une nette amélioration du sentiment de sécurité. Les habitants témoignent de la vitesse dans les rues qu'ils jugent trop élevées par exemple, ou encore les cyclistes et piétons estiment ne pas disposer aujourd'hui d'une protection et d'un confort suffisant.
- enfin, la problématique du stationnement revient très fréquemment, notamment pour la rue Georges Bonnac : les habitants ne comprennent pas la suppression de places de stationnement, et soulignent l'absence de solutions alternatives. Travailleurs en dehors de la Métropole, artisans nouvellement installés, personnes âgées ou en situation de handicap, familles, etc. estiment que le maintien du stationnement dans cette rue est primordial pour qu'ils puissent conserver leur qualité de vie.